

A photograph of two young students in a classroom. The student on the left is a girl with glasses and a light blue shirt, wearing a backpack. The student on the right is a boy in a blue and white checkered shirt. They are high-fiving each other. The background is a blurred classroom with other students and a bright light fixture. A decorative blue circular graphic with white dotted lines is in the top left corner.

AGIR POUR FAVORISER
LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DES ÉLÈVES DOUÉS

Coordination et rédaction

Direction de l'adaptation scolaire
Direction générale des services de soutien aux élèves
Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire

Collaboration

Direction des services de soutien et d'expertise
Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé
Direction de la formation générale des jeunes
Direction de l'évaluation des apprentissages
Direction de la sanction des études
Direction des encadrements pédagogiques et scolaires
Direction de l'enseignement à la maison
Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle
Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité
Direction du soutien au réseau éducatif anglophone
Direction générale des relations de travail
Direction de l'enseignement privé

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Le présent document a été réalisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
Pour faciliter la lecture et la consultation du document, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner les femmes et les hommes.

Les données contenues dans ce document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Référence suggérée : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Agir pour favoriser la réussite éducative des élèves doués*, 2020, 32 pages.

Il est possible de télécharger la version PDF sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'adresse suivante : www.education.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
ISBN 978-2-550-77697-0 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-77696-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
1 CADRE LÉGAL ET PUBLICATIONS MINISTÉRIELLES	4
1.1 Cadre légal et réglementaire	4
1.2 Mission de l'école	4
1.3 Publications ministérielles	4
2 CONCEPTS LIÉS À LA DOUANCE	6
3 BESOINS DES ÉLÈVES DOUÉS	8
3.1 Rapidité	9
3.2 Approfondissement	9
3.3 Défis	9
3.4 Situations complexes et significantes	10
3.5 Reconnaissance et valorisation	10
3.6 Équilibre	10
3.7 Accompagnement	10
4 PRISE EN COMPTE DE LA DOUANCE EN CONTEXTE SCOLAIRE	12
4.1 Fondements de l'organisation des services	12
4.2 Bien connaître ses élèves	14
4.3 Détermination des besoins des élèves doués	15
5 PISTES D'ACTION POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DOUÉS	16
5.1 Différenciation pédagogique dans le cadre du PFEQ	17
5.2 Enrichissement	17
5.3 Diversification des regroupements d'élèves	18
5.4 Démarche du plan d'intervention	18
5.5 Tutorat	19
5.6 Mentorat	19
5.7 Accélération scolaire	20
5.8 Profils, concentrations, sports-études, arts-études	21
5.9 Activités parascolaires	21
5.10 Projet éducatif personnel (PEP)	22
6 PROJETS SOUTENUS PAR LE MINISTÈRE	24
6.1 Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires – PRPRS	24
6.2 Projets en partenariat en adaptation scolaire (Mesure 15350, volet 1)	24
CONCLUSION	25
ANNEXE 1 : PRINCIPAUX MODÈLES THÉORIQUES DE L'INTELLIGENCE ET DE LA DOUANCE	26
ANNEXE 2 : MANIFESTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES FRÉQUEMMENT ATTRIBUÉES À LA DOUANCE	28
RÉFÉRENCES	32

INTRODUCTION

Le système d'éducation québécois prend en compte la diversité des élèves et l'ensemble de leurs besoins. Il donne à chaque élève les meilleures occasions d'apprendre et le soutien nécessaire pour s'épanouir à l'école et contribuer pleinement à la société. Pour favoriser davantage la réussite éducative de chacun, il amène aussi les élèves à développer les compétences du XXI^e siècle.

Les élèves doués font partie de la diversité des élèves présents dans les écoles du Québec. Leurs besoins sont à la fois semblables et différents de ceux des autres élèves, ils évoluent dans le temps et influencent l'apprentissage. Dans sa Politique de l'adaptation scolaire, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a fait valoir l'importance de soutenir la réussite de tous les élèves, y compris, implicitement, les élèves doués. La réponse aux besoins de ces élèves constitue une préoccupation du Ministère et du réseau scolaire depuis de nombreuses années¹. Un document au sujet de la douance a d'ailleurs été diffusé en 1985.

Lors de sa publication en 2017, la Politique de la réussite éducative a rendu explicite l'importance de répondre aux besoins des élèves doués. La vision qu'elle présente implique que de multiples réalités doivent être prises en considération. Elle donne la priorité aux besoins des enfants et des élèves, sans distinction, qu'ils soient *handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, issus de milieux défavorisés, doués ou simplement exempts de difficultés particulières*².

1 Le ministère de l'Éducation du Québec a publié en 1985 *Les Élèves doués et talentueux à l'école : état et développement*.

2 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2017). Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir, Politique de la réussite éducative, p.21.

Depuis les dernières années, la douance suscite un intérêt grandissant dans la population et les médias. De plus en plus de recherches et de documentation québécoise portant sur la douance sont produites, qu'elles soient destinées au grand public ou spécifiquement au milieu scolaire. Le réseau scolaire est préoccupé par le soutien aux apprentissages à offrir aux élèves doués et met en œuvre des actions variées pour répondre à leurs besoins. Il échange régulièrement avec le Ministère ses projets, les défis et les actions pertinentes favorisant le développement du plein potentiel des élèves doués.

Les écoles souhaitent faire des choix judicieux et se questionnent, notamment au sujet du cheminement scolaire des élèves doués. Des réflexions importantes se font également sur le plan de l'équilibre entre les différentes sphères de la vie de l'élève (intellectuelle, physique, sociale) dans le cadre des apprentissages prévus au Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

La société québécoise a à cœur la persévérance scolaire et la réussite éducative de tous les élèves. Si l'on peut penser que seuls les programmes spécifiques permettant des apprentissages hors de la classe ordinaire peuvent répondre aux besoins des élèves doués, il faut savoir qu'il existe une grande variété de profils d'élèves doués et diverses façons de les soutenir dans leur développement. En travaillant en collaboration, les différents intervenants du milieu scolaire, de la sphère familiale et de la communauté peuvent proposer les meilleures avenues possibles pour les appuyer dans leur réussite.

Ce document vise à soutenir les enseignants, le personnel des services éducatifs complémentaires, les directions d'écoles et les parents dans leur compréhension des besoins des élèves doués et dans leurs démarches visant à y répondre en milieu scolaire³. Plusieurs éléments présentés dans ce document se rapportent à l'ensemble des élèves. Ainsi, il réaffirme les orientations susceptibles de répondre aux besoins diversifiés des élèves et met en lumière une variété de moyens pour y parvenir. Il s'attarde aux concepts liés à la douance, aux besoins des élèves doués, aux possibilités d'action pour le réseau scolaire, en plus de présenter les projets soutenus par le Ministère.

Ce document a été élaboré en accord avec les valeurs de justice, d'égalité et d'équité qui sont au cœur du système éducatif, et en fonction de l'approche non catégorielle préconisée par le Ministère. De nature informative, il contribue à nourrir la réflexion et à orienter les interventions en contexte scolaire. Il ne couvre pas de façon exhaustive toute la question de la douance, laquelle est liée à d'autres contextes que celui dans lequel s'inscrit l'école. Le lecteur pourra consulter des sources complémentaires selon ses intérêts sur la question.

Dans les écrits au sujet de la douance, plusieurs termes coexistent : *doué, surdoué, haut-potentiel, talentueux, précoce, doublement exceptionnel*. Pour alléger le texte, les termes « doués », « douance » et « élèves doués » sont ceux qui ont été privilégiés dans ce document.

³ Le document a été conçu à l'intention du réseau scolaire. Il prend appui sur la *Loi sur l'instruction publique* et repose sur le Programme de formation de l'école québécoise. Il peut inspirer des parents dans le contexte de l'enseignement à la maison.

Les principes d'universalité, d'accessibilité et d'équité qui gouvernent notre système éducatif doivent être appliqués d'abord aux enfants, car le chemin vers la réussite commence tôt et se poursuit tout au long de la vie. Pour favoriser la réussite à tous les ordres d'enseignement, le système éducatif doit aussi soutenir et accompagner toutes les personnes, celles plus douées comme celles qui éprouvent des difficultés.

1

CADRE LÉGAL ET PUBLICATIONS MINISTÉRIELLES

Divers encadrements légaux et réglementaires de même que des publications ministérielles servent d'assises aux actions du réseau scolaire pour favoriser la réussite des élèves doués. Cette section présente les éléments principaux de ces encadrements et publications.

1.1 Cadre légal et réglementaire⁴

La *Loi sur l'instruction publique*⁵ confère aux acteurs du réseau scolaire et aux parents différents rôles en vue de la réussite des élèves. Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (RP) vient donner des précisions quant à la façon dont la Loi s'applique.

Le RP⁶ précise les services éducatifs qui doivent être offerts aux élèves :

- les services d'éducation préscolaire;
- les services d'enseignement primaire et secondaire;
- les services complémentaires;
- les services particuliers.

Ces cadres légaux appuient les choix d'interventions mis en avant pour répondre aux besoins des élèves doués. Des liens avec ce cadre légal et réglementaire seront établis dans ce document.

1.2 Mission de l'école

L'école québécoise a le mandat⁷ de préparer l'élève à contribuer à l'essor d'une société démocratique et équitable. Elle vise aussi à contribuer à l'insertion harmonieuse des jeunes dans la société en leur permettant de s'approprier et d'approfondir les savoirs et les valeurs qui la fondent et en les formant pour qu'ils soient en mesure de participer de façon constructive à son évolution. Pour ce faire, elle offre des services éducatifs à tous les jeunes, prend en considération les différents éléments de leur univers et les outille pour qu'ils puissent développer leur potentiel sur le plan tant intellectuel que social, et ce, dans leur vie personnelle aussi bien que pour leur vie professionnelle. En conséquence, l'intervention de l'école auprès des jeunes doit être multidimensionnelle. Ainsi, sa mission⁸ s'articule autour de trois axes interreliés : instruire, socialiser et qualifier les élèves.

1.3 Publications ministérielles

1.3.1 La Politique de la réussite éducative

La Politique de la réussite éducative précise la vision du Ministère sur ce qu'est la réussite éducative : « *La réussite éducative englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge.* » Elle rappelle aux milieux éducatifs leur responsabilité d'offrir à tous les élèves un environnement accueillant, sécuritaire, inclusif et bienveillant qui reflète l'ouverture et qui permet d'apprendre à vivre ensemble et à développer un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il y a longtemps qu'on se préoccupe de la réussite de tous les élèves et de la prise en compte de la diversité. La Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle (1998) soulignait la nécessité de tenir compte de la diversité, plus précisément ethnoculturelle, linguistique et religieuse, pour soutenir la réussite éducative de tous les élèves. De son côté, la Politique de l'adaptation scolaire (1999) mettait l'accent sur le souci de la réussite de tous les élèves de même que sur l'importance de la prévention des difficultés et de l'intervention précoce.

4 Le présent document se base sur le cadre légal de la *Loi sur l'instruction publique*. Cependant, la démarche peut inspirer les écoles qui sont soumises à la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* ou qui relèvent du gouvernement fédéral, qu'ils utilisent le Programme de formation de l'école québécoise ou non.

5 *Loi sur l'instruction publique*, art.207.1.

6 Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, art.1.

7 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Éducation (2006a). Programme de formation de l'école québécoise, enseignement primaire, p.3

8 *Loi sur l'instruction publique*, art.36.

1.3.2 Le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)

Le PFEQ est prévu pour tous les élèves⁹. Les pratiques pédagogiques qui y sont préconisées permettent de répondre à une diversité de besoins, dans le respect des différences individuelles¹⁰. Il est la référence commune pour tous les intervenants. Il présente un projet de développement des compétences de l'élève dans les diverses disciplines en laissant une grande latitude dans sa mise en œuvre. Il prévoit le développement de compétences transversales et disciplinaires dans tous les domaines : langues, mathématique, science et technologie, arts, univers social et développement personnel. Les domaines généraux de formation du PFEQ favorisent la cohérence et la complémentarité des interventions éducatives de chacun des services de l'école.

1.3.3 Le cadre de référence : Les services éducatifs complémentaires, essentiels à la réussite

Les services éducatifs complémentaires s'adressent à l'ensemble des élèves et visent à favoriser la progression de chacun dans les différents apprentissages. Ainsi, que des élèves soient en difficulté ou non,

doués ou non, ces services s'adressent à eux. Ils sont qualifiés de « complémentaires » parce qu'ils permettent l'accomplissement de la mission éducative de l'école en complémentarité avec les services éducatifs de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire. Parmi le personnel professionnel et de soutien qui met en œuvre les programmes de services éducatifs complémentaires, on trouve, notamment, les psychologues, les conseillers d'orientation, les techniciens en éducation spécialisée, les orthopédagogues, les psychoéducateurs et les orthophonistes. Le cadre de référence, publié en 2002, présente en quoi constituent ces services et la manière dont ils peuvent répondre aux besoins des élèves à l'école.

Le personnel des services éducatifs complémentaires collabore avec le personnel enseignant et la direction d'école afin de favoriser la réussite des élèves. Des communautés collaboratives, comme les communautés d'apprentissage professionnelles, constituent un lieu privilégié pour favoriser cette collaboration et planifier les actions que ces acteurs peuvent réaliser au sein de l'école, notamment pour répondre aux besoins des élèves doués. À titre d'exemple,

le personnel des services complémentaires peut soutenir la compréhension des besoins des élèves doués ou proposer des interventions pertinentes en classe en collaboration avec l'enseignant. Il peut aussi soutenir l'élève dans le développement de la connaissance de soi, l'aider à comprendre comment il apprend et comment il interagit avec les autres. C'est dans ce contexte de collaboration indispensable que le personnel des services éducatifs complémentaires peut être appelé à offrir de la formation ou de l'accompagnement au personnel enseignant dans une perspective de prévention ou d'intervention, selon les situations que pourraient vivre des élèves doués. Le cadre de référence précise aussi la manière dont les enseignants doivent participer au déploiement des programmes de services éducatifs complémentaires en vue d'une action pertinente et concertée, en réponse aux besoins des élèves.

1.3.4 Le cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention¹¹

D'emblée, la démarche du plan d'intervention n'est pas systématiquement envisagée pour les élèves doués. Pourtant, certains d'entre eux vivent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore ont besoin d'interventions qui ont des répercussions sur leur cheminement scolaire. Dans ces contextes, cette démarche prend tout son sens¹². La démarche du plan d'intervention prend en effet appui sur l'analyse de la situation de l'élève et vise à planifier des actions concertées pour l'aider à progresser. Cette démarche sera abordée de façon plus détaillée plus loin dans le document.

Le fait que la réussite éducative s'inscrive dans une perspective plus large que la réussite scolaire confère une importance significative aux services éducatifs complémentaires. [...] Ces types de services s'adressent à la personne dans sa globalité, misent sur ses forces et ses aspirations, et lui proposent des activités qui favorisent son développement au sens large. Non seulement ils font partie des facteurs de réussite, mais ils peuvent contrer les facteurs de risque susceptibles de nuire à son développement.

9 Excepté le parcours de formation axée sur l'emploi et le programme Compétences axées sur la participation sociale (CAPS) qui répondent aux besoins d'autres élèves. Par ailleurs, les élèves autochtones relevant de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones, cris, inuits et naskapis* sont exemptés de l'application obligatoire du PFEQ.

10 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MELS (2007c). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)*, p.6.

11 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le plan d'intervention au service de la réussite de l'élève; Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, Ministère de l'Éducation, 2004, 44 p

12 Les situations nécessitant l'établissement d'un plan d'intervention sont présentées dans le Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention, Ministère de l'Éducation, 2004, p. 22.

Si une multitude de concepts et de modèles théoriques sont liés à la douance, il n'existe pas de consensus sur une définition universellement reconnue de l'enfant doué. Plusieurs termes coexistent — *doué, surdoué, haut-potentiel, talentueux, précoce, doublement exceptionnel* —, aux significations à la fois semblables et différentes. Leur utilisation varie notamment selon le contexte, la province ou le pays.

Les premières conceptions de la douance, qui établissaient le quotient intellectuel (QI) comme le principal critère déterminant de la douance, ont évolué. Les écrits scientifiques sont passés de la notion d'intelligence comme capacité à résoudre des problèmes et évaluée par des tests d'intelligence à la notion d'intelligence comme constituante développementale, évolutive, comportant des aptitudes créatives. Il n'existe pas de profil unique d'élève doué ni de critère unique permettant de l'identifier. La littérature scientifique documentant une très grande variété de profils d'élèves dits doués, une définition moderne, moins restrictive, plus inclusive et qui tient compte de cette diversité de formes et de profils est nécessaire. L'annexe I présente les principaux modèles théoriques de l'intelligence et de la douance.

La douance ne doit pas être considérée comme un diagnostic. Ainsi, dans sa réponse aux besoins de l'ensemble des élèves, l'école n'a pas à chercher à établir un diagnostic ou à catégoriser un élève selon diverses appellations. Aujourd'hui, la recherche s'oriente vers une vision plus

large de la douance. De ce fait, la majorité des experts recommande de chercher à observer des comportements ou des manifestations de la douance plutôt que de vouloir identifier des enfants comme étant doués.

Plusieurs auteurs proposent des listes de manifestations de la douance qui ne poursuivent pas toutes le même objectif. Il n'existerait pas de portrait unique de l'élève doué, et aucune liste de manifestations observables ne peut prétendre décrire l'entièreté des manifestations de la douance. Le regard sur les manifestations présentes chez un élève vise plutôt à mieux faire comprendre son fonctionnement, à déterminer ses besoins et à établir ce qui peut être envisagé pour lui à l'école. Il est aussi important de souligner que la douance s'exprime de plusieurs façons et que ses manifestations peuvent se présenter dans plusieurs domaines (intellectuel, artistique, scientifique, sportif, social, créatif, ou relevant du leadership, etc.).



2

CONCEPTS LIÉS À LA DOUANCE

« Définir la douance, c'est comme tenter de définir d'autres caractéristiques humaines complexes, comme l'intelligence, la créativité, l'amour, la beauté ou la justice. »

Alberta Learning (2004). Direction de l'éducation française. Le voyage : Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux. p.3

Au-delà des manifestations de la douance, plusieurs éléments sont à considérer pour que soient mieux compris le phénomène et ses manifestations à l'école. Dans le regard porté sur les élèves, il est important de prendre en compte que la douance n'est pas uniquement déterminée par le quotient intellectuel et qu'elle n'est pas synonyme de réussite scolaire. On pense souvent à tort que l'élève doué excelle dans tout ce qu'il entreprend, ce qui n'est pas toujours le cas. La douance s'inscrit dans un processus développemental et dans certaines situations, elle peut passer inaperçue. Ce peut être le cas, par exemple, lorsque des comportements tels que l'agitation ou la démotivation masquent les manifestations de la douance. Elle peut également coexister avec un trouble ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Selon les interactions entre le trouble et la douance, on pourra observer des manifestations très variées sur le plan scolaire, et dans certains cas, la douance ne sera pas décelée. Ces élèves pourraient notamment vivre des difficultés scolaires ayant des conséquences sur leur persévérance scolaire et leur réussite éducative.

La notion de douance est également influencée par la culture et la situation géographique et économique. De plus, chez les élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'espace scolaire ou qui sont dans un contexte d'immigration récente, la douance peut passer inaperçue. Elle peut aussi se manifester différemment chez les filles et les garçons. Enfin, elle présente une grande diversité de profils et de besoins. Les élèves doués ont des profils très variés et différents facteurs, internes et externes, peuvent faire que le cheminement de l'élève est harmonieux ou plus difficile.

L'annexe II présente des informations supplémentaires sur les caractéristiques souvent attribuées à la douance. Elle décrit également des manifestations fréquentes permettant de mieux comprendre ces élèves et leurs besoins.



Pour guider les actions soutenant tous les élèves, il importe de bien comprendre leurs besoins. Les élèves doués présentent des besoins que l'on trouve aussi chez les autres élèves, mais leur intensité et leur expression peuvent s'avérer différentes. Chaque élève doué possède un profil unique de capacités, de besoins et d'intérêts. Au-delà des

facteurs personnels, ses besoins sont influencés par des facteurs familiaux, sociaux et éducatifs. Les interrelations entre tous ces facteurs sont à considérer lors de la détermination de ses besoins.

Les besoins des élèves doués peuvent relever de plusieurs domaines. C'est pourquoi il importe d'avoir une vision d'ensemble en vue de développer une stratégie

d'intervention globale tenant compte de toutes les dimensions de la personne. Dans ce contexte, la collaboration entre les différents acteurs impliqués auprès de l'élève prend tout son sens, particulièrement avec ses parents, puisque des manifestations attribuées à la douance, parfois en réaction à ce qui est vécu à l'école, peuvent être observées à la maison.

3

BESOINS DES ÉLÈVES DOUÉS



Les besoins décrits globalement ci-dessous ne s'appliquent pas systématiquement à tous les élèves doués et, en aucun cas, ne remplacent l'analyse globale qui doit être faite au regard de chaque élève confié à l'école.

3.1 Rapidité

La majorité des élèves doués sont en mesure de maîtriser des contenus et de développer des compétences très rapidement. La capacité à traiter les informations de manière plus rapide entraîne un rythme d'apprentissage et de compréhension plus expéditif et accéléré. Les situations d'apprentissage qui leur sont proposées doivent être suffisamment flexibles pour tenir compte de ce rythme.

3.2 Approfondissement

Les élèves doués montrent souvent beaucoup d'intérêt à approfondir des sujets qui les passionnent, à y réfléchir et à les aborder sous un angle favorisant l'expression de leur créativité. Les enseignants et les autres intervenants doivent en tenir compte pour leur offrir le temps et les conditions nécessaires à l'approfondissement de certains sujets d'intérêt personnel.


3.3 Défis

Le concept de zone proximale de développement rappelle l'importance de proposer des défis ajustés à la situation des élèves doués. Ceux-ci doivent nourrir leur désir d'apprendre tout en étant à la hauteur de leurs compétences. Le manque de défis peut les exposer à la démotivation, alors que des défis trop ambitieux peuvent générer un stress les empêchant de s'engager dans un projet. Les défis, même lorsqu'ils sont réalistes, doivent comprendre le soutien nécessaire au développement des compétences. Il est faux de croire que les élèves doués peuvent développer leurs compétences et actualiser leur plein potentiel de façon autonome, sans le soutien des intervenants.

« [...] il faut qu'ils puissent trouver en classe des réponses aux questions qu'ils posent, des connaissances qu'ils attendent sur des sujets qui les intéressent, mais aussi une aide et des stimulations pour engager des apprentissages qui leur sont nécessaires et dont ils ne perçoivent pas toujours l'importance et l'intérêt. Il convient qu'ils soient heureux d'aller à l'école, à la fois pour aller plus loin dans les voies auxquelles ils aspirent et, également, pour s'engager sur des itinéraires qu'ils ne devinent pas.


Delaubier, J-P. (2002). La scolarisation des élèves intellectuellement précoces. Rapport à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale, p.16.





L'intervention précoce et rapide n'est pas qu'une question d'âge. Elle est tout aussi nécessaire lorsque l'enfant ou l'élève fait face à des événements ou à des transitions critiques où il faut l'aider à s'adapter, et cela peut arriver à tout moment dans son parcours éducatif. Aussi est-il essentiel de lui offrir un accompagnement tout au long de ce parcours, jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, que ce soit sur le plan du développement global ou de celui des apprentissages scolaires

Gouvernement du Québec (2017). Politique de la réussite éducative. p.40.



3.4 Situations complexes et significantes

Tous les élèves ont besoin d'être exposés à des situations d'apprentissage significantes, qui doivent tenir compte, notamment, de leurs intérêts et de leurs compétences. Cela est encore plus important pour les élèves dont l'engagement dans une activité est tributaire de l'importance accordée à celle-ci. Les tâches répétitives et décontextualisées ont peu de sens pour les élèves doués et peuvent avoir un impact sur leur motivation et leur mobilisation. De plus, autant les situations qui se distinguent par leur complexité que la nécessité de leur apporter des solutions innovantes revêtent un caractère particulièrement significatif. Les élèves doués ont besoin d'explorer différents sujets afin de nourrir leur curiosité et d'élargir leurs champs d'intérêt. Pour ce faire, ils doivent être exposés à une grande variété d'idées et de problèmes à résoudre où ils pourront faire appel à leur créativité et à leur sens de l'innovation.

3.5 Reconnaissance et valorisation

Tout comme les autres élèves, l'élève doué a besoin d'évoluer dans un environnement bienveillant et inclusif qui reconnaît les forces et accepte les différences, d'être reconnu dans son unicité et de se sentir valorisé au sein du groupe. La reconnaissance et la valorisation se traduisent par la place qui est laissée à l'élève pour partager ses connaissances, faire des choix ou exercer ses habiletés et ses talents particuliers. Tout en voyant ses forces, ses réalisations et ses efforts valorisés, l'élève doué doit prendre conscience que les élèves, quels qu'ils soient, sont unis par beaucoup plus de ressemblances que séparés par des différences. Il doit également apprendre à laisser de la place aux réalisations des autres élèves et comprendre que la lumière n'a pas à être focalisée sur lui à tout moment.

3.6 Équilibre

Comme tout être humain, l'élève doué a besoin de se développer sur les plans cognitif, physique, affectif, moral, et social. Une attention particulière doit être portée au développement global de l'élève, puisque plusieurs élèves doués ont tendance à surinvestir le domaine cognitif, parfois au détriment des autres domaines. Les intervenants doivent être sensibles à cet aspect et peuvent les aider à compenser leur tendance à surinvestir le domaine intellectuel en les accompagnant vers les autres domaines, et en les aidant à développer leurs relations interpersonnelles, à aller vers les autres et à travailler en équipe.

Faire preuve de vigilance dans la reconnaissance des manifestations contribue à amorcer au bon moment la réflexion sur les besoins de l'élève doué. Conséquemment, cela permet de choisir les moyens à privilégier pour soutenir sa réussite et contribuer au développement de son plein potentiel tout en réduisant les risques d'apparition de difficultés.

3.7 Accompagnement

L'élève doué a besoin d'un accompagnement sur le plan scolaire (stratégies cognitives et métacognitives, méthodes d'études), sur le plan personnel (connaissance de soi et gestion des émotions, telles que l'anxiété ou la colère) ainsi que sur le plan social et émotionnel (attitudes et stratégies dans les relations, travail d'équipe et collaboration, leadership). Les prochaines sections démontrent de quelles façons l'accompagnement de l'élève permet de répondre à ces besoins.

Après une analyse globale de la situation de l'élève et de ses besoins, des modalités d'accompagnement peuvent être envisagées pour le soutenir à l'école et favoriser sa réussite. Cet accompagnement peut prendre diverses formes. Il peut s'agir d'un moment privilégié avec un enseignant-ressource à qui l'élève peut faire part de ses préoccupations en vue de trouver des solutions. Pour un autre élève, selon l'analyse de ses besoins, il peut s'agir de moments avec une personne-ressource des services éducatifs complémentaires qui l'aidera à déterminer de stratégies cognitives ou métacognitives.

Différentes possibilités ou modalités d'accompagnement de l'élève peuvent être envisagées, dans une grande latitude.

3.7.1 Développer des stratégies cognitives et métacognitives

Pour plusieurs élèves doués, les apprentissages se font facilement, sans mobilisation consciente des stratégies. Il est donc important, dès le début du parcours scolaire, de porter une attention particulière au développement de leurs méthodes de travail, de leurs stratégies métacognitives et d'autorégulation en vue de les amener à prendre conscience des stratégies mobilisées dans la réalisation du travail. Ces stratégies seront utiles tout au long du parcours scolaire et pourront les aider à faire face aux difficultés qui pourraient apparaître. Certains élèves doués performants ne développent pas des méthodes de travail efficaces, ce qui a des conséquences sur leur persévérance et leur sentiment de contrôlabilité face à une difficulté. En développant des méthodes de travail efficaces, l'élève améliore ses sentiments de contrôlabilité et de compétence, tout en s'engageant activement dans les activités proposées. L'élève doit donc être accompagné dans le développement d'outils qui contribueront à son succès tout au long de son parcours scolaire, mais aussi lors de son insertion socioprofessionnelle et dans sa vie d'adulte.

3.7.2. Apprendre à se connaître

Les élèves doués ont besoin de découvrir leurs forces, leurs capacités, leurs défis et leurs intérêts. Ils peuvent avoir besoin de déterminer, de reconnaître et de comprendre leurs caractéristiques personnelles ainsi que leurs émotions (anxiété, sentiment d'être différent et incompris, etc). Certains élèves vivent de la frustration ou du stress relatif à la performance. Pour eux, le développement de stratégies favorisant l'autocontrôle est à privilégier. Les élèves qui se connaissent bien arrivent plus aisément à cibler les facteurs internes et externes qui contribuent à leurs succès ou à leurs difficultés. Ils ont un regard plus réaliste sur leurs réalisations. Ils sont plus en mesure de se fixer des buts atteignables. En les soutenant dans le dévelop-

pement d'une compréhension plus juste de leurs caractéristiques, les adultes contribuent au développement d'une image d'eux-mêmes plus réaliste et, par extension, d'une estime d'eux-mêmes plus positive. Certains élèves présentent des difficultés à s'adapter aux différentes situations d'apprentissage ou à vivre, de façon harmonieuse, les relations avec leurs pairs. Les difficultés manifestées peuvent s'intensifier, être plus fréquentes ou nécessiter un soutien lorsque les besoins ne sont pas comblés. Les adultes ont la responsabilité de veiller à ce que l'environnement tienne compte de ces besoins. Ils ont aussi la responsabilité d'accueillir l'élève doué avec bienveillance et ouverture, d'établir une relation de partenariat avec lui, de reconnaître et de valider ses émotions.

3.7.3 Soutenir les apprentissages sociaux et émotionnels

Les apprentissages sociaux et émotionnels permettent à l'élève de comprendre et de gérer ses émotions, de ressentir et de démontrer de l'empathie envers autrui, d'établir et de maintenir des relations harmonieuses et de prendre des décisions responsables. Certains élèves doués ont besoin de soutien pour comprendre les raisons qui peuvent les amener à vivre de l'inconfort au sein des groupes dans

lesquels ils évoluent. Bien que certains élèves doués bénéficient de temps de collaboration et d'apprentissage avec d'autres élèves doués, il est essentiel qu'ils développent un ensemble d'habiletés qui leur permettront d'établir des relations harmonieuses avec les adultes de l'école et avec leurs pairs. Les apprentissages sociaux et émotionnels renvoient à d'importantes composantes du développement de la personne, notamment la conscience de soi, l'autorégulation des émotions, la conscience sociale et les compétences relationnelles. Tous les élèves, y compris les élèves doués, ont besoin de prendre conscience de la portée de leurs comportements sur le plan social, d'apprendre à travailler en équipe, à s'affirmer positivement et à exercer un leadership positif au sein d'un groupe. Pour les aider à contribuer pleinement à la société de demain, les accompagner sur le plan de ces apprentissages s'avère incontournable.

Pour assurer à la fois l'épanouissement des personnes et l'instauration d'une collectivité intégrée, chacun doit apprendre à apprécier les différences personnelles et culturelles chez les autres et doit obtenir en retour le respect de sa réalité particulière. L'école est appelée à jouer un rôle d'agent de cohésion sociale en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et à l'émergence chez les jeunes d'un sentiment d'appartenance à la collectivité.

Les services éducatifs complémentaires s'adressent à l'ensemble des élèves, que ces élèves soient en difficulté ou non, qu'ils soient doués ou non.



4

PRISE EN COMPTE DE LA DOUANCE EN CONTEXTE SCOLAIRE

4.1 Fondements de l'organisation des services

Les fondements de l'organisation des services¹³ pour la réponse aux besoins des élèves doués sont les mêmes que pour les autres élèves. Comme précisé précédemment, le PFEQ prévoit les apprentissages pour tous les élèves. Il est conçu pour favoriser une synergie entre les services d'enseignement et les services éducatifs complémentaires qui, ensemble, concourent à faire évoluer les élèves dans leurs apprentissages. L'ensemble de ces services soutiennent les élèves pour que ceux-ci aient un sentiment d'appartenance à leur milieu et puissent s'épanouir. Le PFEQ précise les grandes orientations éducatives à privilégier ainsi que les apprentissages jugés essentiels à la

formation des jeunes d'aujourd'hui¹⁴. En harmonie avec la mission de l'école, il propose un projet de formation qui concerne le développement de l'élève dans toutes les dimensions de sa personne¹⁵. Les différents intervenants de l'école sont amenés à choisir leurs interventions pour favoriser le développement des compétences du PFEQ en fonction des élèves et des caractéristiques de leur milieu.

Afin de prendre en compte l'unicité de chaque élève, son contexte et ses aspirations, le Ministère préconise une approche non catégorielle pour l'organisation des services dans le réseau scolaire. Celle-ci implique que c'est par la connaissance des élèves et de leurs besoins, sans égard à un diagnostic ou à une catégorie de difficulté, que le choix des interventions est effectué.

D'une classe ou d'une école à l'autre, les interventions privilégiées diffèrent pour être pertinentes en fonction des élèves présents et des particularités du milieu. Les écoles et les intervenants disposent d'une très grande souplesse pour mettre en œuvre les actions les plus pertinentes visant à soutenir l'ensemble de leurs élèves, dont les élèves doués.

Par exemple, un enseignant qui utilise la flexibilité pédagogique afin de tenir compte des intérêts de ses élèves contribue à ce que chacun évolue à sa mesure. Une collaboration établie entre un enseignant et un conseiller d'orientation permet de tenir compte des besoins des élèves du groupe pour rendre les contenus en orientation scolaire et professionnelle significatifs tant pour les élèves que pour l'enseignant. Enfin, la direction d'école est

13 Les services sont : les services d'éducation préscolaire, les services d'enseignement primaire et secondaire, les services complémentaires, les services particuliers.

14 PFEQ 2^e cycle du secondaire, chapitre 1, avant-propos.

15 PFEQ 1^{er} cycle du secondaire, chapitre 1, avant-propos.



« L'ouverture aux autres et la mise en valeur de la diversité des personnes confèrent à l'apprentissage du vivre-ensemble une importance capitale dans la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. »

Gouvernement du Québec (2017). Politique de la réussite éducative, p.47

le maître d'œuvre qui favorise le travail en collégialité des différents acteurs scolaires pour favoriser le cheminement des élèves et leur réussite éducative. Ensemble, ils préparent les élèves à devenir des citoyens responsables qui participent activement à la vie démocratique, sociale, communautaire, économique et culturelle.

Lorsqu'un élève vit des difficultés, il est important de se rappeler que l'adaptation des services éducatifs doit être envisagée tout d'abord en fonction des services offerts à l'ensemble des élèves, puis des services adaptés plus spécialisés¹⁶. Des élèves doués peuvent vivre des difficultés à l'école. Dans certaines situations, l'établissement d'un plan d'intervention sera la voie à privilégier. Il en sera question plus loin dans le document.

¹⁶ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007c). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), p. 4.*



[...] Le directeur de l'école, en collaboration avec le personnel enseignant et les autres intervenants, notamment le personnel des services éducatifs complémentaires, a la responsabilité de répondre aux besoins éducatifs de chaque élève qui lui est confié. Il revient alors à l'équipe-école d'identifier ces besoins et de prévoir les mesures nécessaires pour y répondre, puisque c'est elle qui connaît le mieux ces élèves ainsi que les forces du milieu dans lequel ils évoluent.



Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation. (2007c). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), p. 3.*

4.2 Bien connaître ses élèves

Comme mentionné précédemment, il est important de rappeler que certains élèves doués passent inaperçus à l'école, que ce soit parce que leurs apprentissages se font au rythme prévu, parce qu'ils ajustent leur comportement afin de se sentir comme les autres ou parce qu'un trouble masque leur douance. Ces élèves peuvent néanmoins vivre des difficultés qui provoquent parfois une détresse psychologique.

La très grande hétérogénéité des élèves doués implique une grande diversité de besoins. Cela peut se traduire par des différences sur les plans de l'engagement, du désir d'apprendre, de la facilité à apprendre, de la motivation, de l'expression de la créativité, de la qualité des relations avec les pairs ou avec les enseignants. Ces élèves viennent également de milieux de vie différents. Certains élèves doués excellent dans plusieurs domaines, alors que d'autres le font dans un seul. Hormis l'importance de bien connaître les élèves, leur parcours scolaire, leurs référents socio-culturels ou linguistiques ou leurs activités culturelles et sportives, il est essentiel de bien connaître aussi les forces et les défis de l'élève doué au regard du développement de ses compétences à l'école.



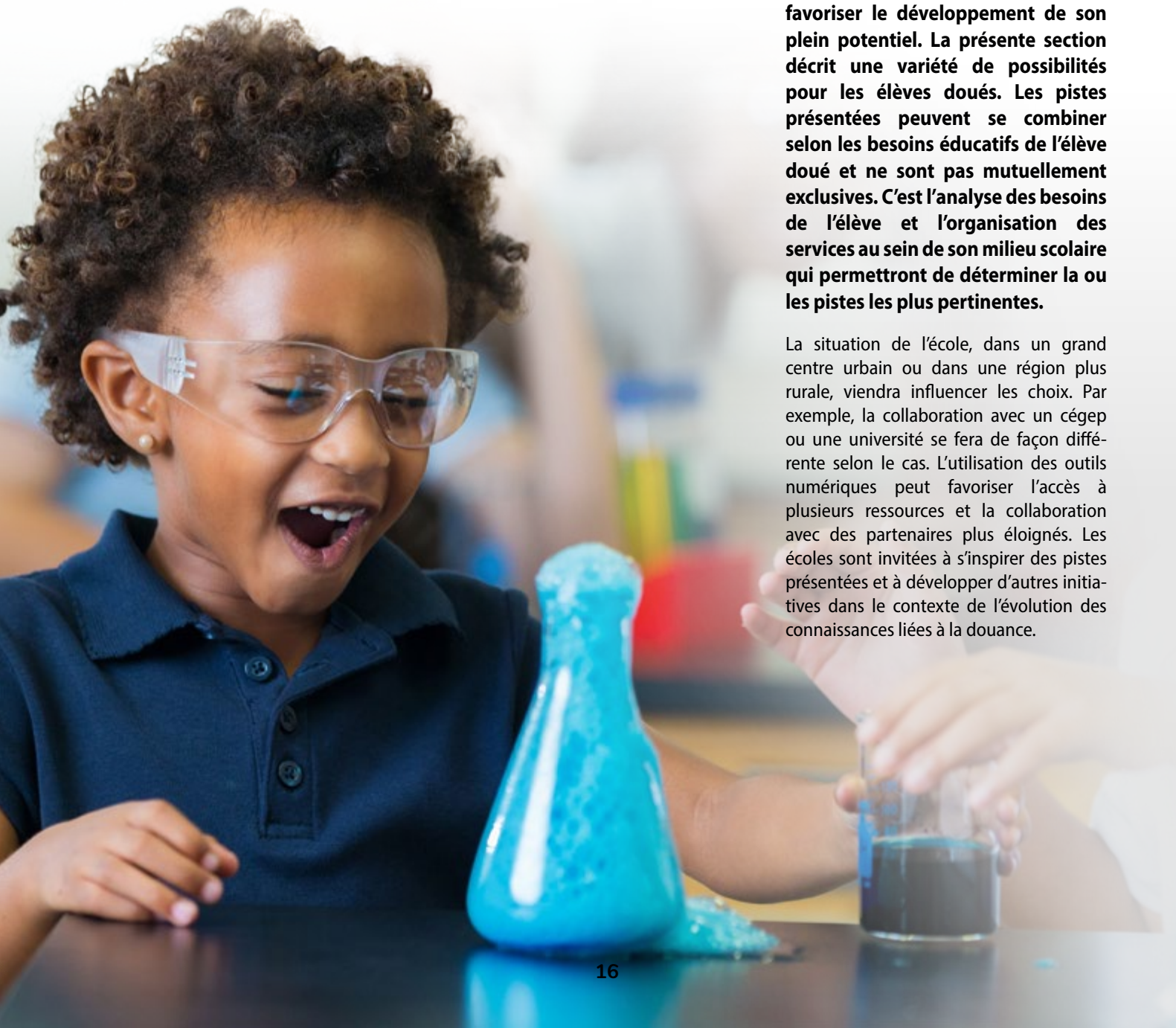


4.3 Détermination des besoins des élèves doués

Il est important d'avoir une vision globale de l'élève, de ses intérêts, de ses forces, de ses préoccupations et de son développement socioaffectif. Pour déterminer les besoins d'un élève doué, il est primordial de s'attarder au profil particulier de l'élève sur lequel on se questionne. Une analyse de l'ensemble de sa situation permet de déterminer les moyens qui doivent être privilégiés pour le soutenir. Il existe différentes listes de manifestations observables de la douance. Il convient d'être prudent car la douance se présente de façon variable selon chaque élève concerné. Aucun d'entre eux ne peut présenter toutes les manifestations proposées sur une liste, et certains peuvent n'en manifester que quelques-unes. Il peut être pertinent de recourir, dans certaines circonstances, à des évaluations professionnelles. Celles-ci ne doivent pas avoir pour visée d'établir un diagnostic ou de placer l'élève dans une catégorie, mais de préciser ses besoins. Plusieurs autres sources d'information sont nécessaires à la détermination de ces besoins, dont ses travaux récents, l'évolution de ses apprentissages, les informations recueillies auprès des parents et du personnel de l'école qui gravite autour de lui, au sujet notamment de son développement socio-affectif. Ces différents éléments permettent de cibler les facteurs qui ont une influence sur ses apprentissages et sur sa motivation scolaires. La participation de l'élève vise à mieux établir ses besoins et les actions à privilégier en lui donnant l'occasion d'exprimer ce qui le préoccupe et ce qui est en mesure de l'aider.

5

PISTES D'ACTION POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DOUÉS



Pour chaque élève doué, différentes actions peuvent être entreprises en vue de maintenir sa motivation et de favoriser le développement de son plein potentiel. La présente section décrit une variété de possibilités pour les élèves doués. Les pistes présentées peuvent se combiner selon les besoins éducatifs de l'élève doué et ne sont pas mutuellement exclusives. C'est l'analyse des besoins de l'élève et l'organisation des services au sein de son milieu scolaire qui permettront de déterminer la ou les pistes les plus pertinentes.

La situation de l'école, dans un grand centre urbain ou dans une région plus rurale, viendra influencer les choix. Par exemple, la collaboration avec un cégep ou une université se fera de façon différente selon le cas. L'utilisation des outils numériques peut favoriser l'accès à plusieurs ressources et la collaboration avec des partenaires plus éloignés. Les écoles sont invitées à s'inspirer des pistes présentées et à développer d'autres initiatives dans le contexte de l'évolution des connaissances liées à la douance.

5.1 Différenciation pédagogique dans le cadre du PFEQ

Pour soutenir la réussite éducative de tous les élèves et prendre en compte la diversité de leurs besoins, la différenciation pédagogique est une voie d'intervention porteuse. Le PFEQ, base du travail des intervenants, propose un projet de développement des compétences de l'élève dans plusieurs disciplines, tout en offrant une grande latitude. Apporter des ajustements pour tenir compte des besoins diversifiés des élèves est la voie à privilégier. Pour établir cette différenciation, il faut connaître les notions à enseigner et les élèves : ce qu'ils sont, ce qu'ils maîtrisent et ce qu'ils doivent apprendre. Plusieurs pratiques de différenciation pédagogique sont mises en œuvre dans les écoles. D'autres pourraient être développées, notamment pour soutenir les élèves doués.

En prenant appui sur les besoins des élèves doués évoqués plus haut, on comprend que plusieurs bénéficient de situations d'apprentissage dans lesquelles ils peuvent procéder plus rapidement, plus en profondeur ou qui présentent une grande complexité. Il arrive que certains élèves doués présentent des manifestations comportementales dérangeantes en classe, qui peuvent se produire notamment lorsqu'un écart se creuse entre les situations d'apprentissage proposées et leur zone proximale de développement. Il peut être intéressant de proposer à certains élèves des activités moins fami-

Certains milieux enrichissent les apprentissages notamment en proposant une variété de projets stimulants, en organisant des excursions ou des voyages, en publiant un journal à l'école, en réalisant des olympiades mathématiques, en mettant sur pied des concours, des camps scientifiques ou des clubs d'échecs.

lières ou plus abstraites. À d'autres il peut s'agir de proposer des activités où ils pourront manifester leur créativité ou leur leadership. Leur permettre de choisir la modalité de réalisation de leurs travaux, leur soumettre un projet de recherche et favoriser leur autonomie sont d'autres options bénéfiques. Enfin, pour certains élèves, il peut s'agir d'optimiser le temps d'apprentissage en limitant les répétitions, les révisions ou le temps consacré à chaque nouveau sujet.

5.2 Enrichissement

L'enrichissement peut prendre plusieurs formes. Il peut permettre de concentrer le contenu à couvrir sur une période de temps plus courte que celle qui est prévue (rythme d'apprentissage plus rapide). Il peut aussi s'agir de favoriser l'approfondissement des concepts en amenant l'élève à un niveau d'analyse supérieur (notions plus complexes), de diversifier les sujets abordés, notamment en faisant des liens avec des thèmes présentant un intérêt pour l'élève, d'approfondir certains sujets en proposant le développement d'un projet qui est cher à l'élève.

« L'enseignant qui pratique la différenciation pédagogique saisit bien la dynamique qui anime son groupe-classe et est sensible à la diversité des élèves qui le composent. Cela signifie qu'il joue sur une palette élargie d'interventions et tire profit des interactions qui caractérisent la vie de la classe. »

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation (2007). PFEQ, enseignement secondaire 2e cycle, chap. 1, p. 21.



5.3 Diversification des regroupements d'élèves

Les recherches montrent la pertinence de mettre en contact des élèves doués entre eux. Cela peut se faire dans le cadre de la flexibilité pédagogique en classe ou en variant les regroupements d'élèves pour les situations d'apprentissage-évaluation. Cela peut également avoir lieu dans le cadre de projets scolaires qui permettent à des élèves doués, ensemble, d'approfondir leurs apprentissages ou de développer des compétences telles que la gestion de projet ou le leadership, par exemple par la création d'un journal étudiant ou d'un blogue.

Les élèves doués peuvent vivre des expériences scolaires avec d'autres élèves doués, mais devraient aussi avoir l'occasion d'apprendre avec une diversité d'élèves, à l'image de la société dans laquelle ils sont appelés à vivre. Des élèves doués pourront être regroupés pour faire les apprentissages de certaines disciplines du PFEQ. Dans d'autres cas, ils pourront être regroupés avec d'autres élèves doués pour toutes les disciplines. Une classe spéciale à temps plein ou à temps partiel peut parfois répondre aux besoins de ceux qui vivent des difficultés. Le Ministère soutient financièrement une variété de regroupements d'élèves.

Les divers regroupements ne doivent pas être vus comme des étapes ou une séquence, mais plutôt comme des moyens permettant de répondre à des besoins différents. Dans tous les cas, il faut s'assurer que les élèves doués ont l'occasion de côtoyer leurs pairs, que ce soit dans le cadre d'activités d'apprentissage ou au sein de l'école, notamment dans le contexte d'activités parascolaires.

5.4 Démarche du plan d'intervention

Certains élèves doués excellent sur le plan scolaire tout en vivant de l'anxiété. D'autres ne sont pas des premiers de classe ou avides de lecture et peuvent déranger en classe ou présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Comme pour tout élève, il est important d'être attentif à

Le système éducatif vise à la formation de personnes capables de s'intégrer dans la société. Les jeunes doués et talentueux éprouvent déjà à l'école un sentiment de marginalisation. Il faut trouver des moyens, des modes d'organisation, qui évitent de les marginaliser davantage sous prétexte de l'existence de différences par rapport à d'autres élèves.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation du Québec (1985). *Les Éléves doués et talentueux à l'école : état et développement*, p. 37.

leurs besoins et de les accompagner afin d'éviter qu'ils s'ennuient, se désengagent, se démotivent, résistent, s'opposent ou décrochent.

Certains élèves doués sont handicapés ou vivent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, ils sont alors considérés comme des élèves HDAA. Un plan d'intervention favorise la concertation des acteurs pour répondre à leurs besoins.

Ce sera le cas, par exemple, pour un élève qui vit des difficultés importantes dans ses apprentissages ou pour un autre qui présente des défis importants liés à la socialisation.

Indépendamment du profil des élèves, on devrait établir un plan d'intervention lorsque se présentent une ou plusieurs des trois situations suivantes :

- La situation complexe d'un élève nécessite la mobilisation accrue et concertée de l'élève, de son ou ses enseignants, de ses parents, de la direction et, lorsque c'est nécessaire, d'autres acteurs de l'école ou d'autres organismes afin de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées et de permettre à l'élève de progresser.
- La situation d'un élève nécessite la mise en place de ressources spécialisées ou encore, d'adaptations diverses (stratégies d'enseignement, matériel scolaire

adapté, ressources spécifiques, etc.), en plus des actions habituellement entreprises par l'enseignant, en collaboration avec l'équipe-cycle, pour adapter ses interventions aux besoins de l'élève.

- La situation d'un élève nécessite des prises de décisions qui auront des incidences sur son parcours scolaire, notamment une décision liée à l'adaptation de l'évaluation, à une dérogation au Régime pédagogique ou encore, à une orientation particulière au regard de son cheminement scolaire ou de son classement.¹⁷

Le plan d'intervention permet d'analyser les capacités et les besoins de l'élève à l'école. La réponse aux besoins de chaque élève doit s'appuyer sur une évaluation qui cible non seulement ses difficultés, mais aussi ses acquis et ses capacités ainsi que le contexte dans lequel il évolue. Une fois que les intervenants ont bien cerné la situation de l'élève ainsi que ses répercussions sur ses apprentissages, l'évaluation servira à déterminer ce qui peut être organisé pour l'aider à surmonter ses difficultés, à miser sur ses forces et à progresser. Les moyens prévus au plan pourront être mis en œuvre pour une période plus ou moins longue et selon une fréquence appropriée. Comme le plan d'intervention est révisé périodiquement, il sera utilisé et ajusté tant que les besoins de l'élève le justifieront.

17 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Éducation. *Le plan d'intervention au service de la réussite de l'élève; Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, 2004, p. 22.

5.5 Tutorat

Certains élèves doués peuvent bénéficier du tutorat pour développer des méthodes de travail ou soutenir leur engagement scolaire. C'est le cas notamment des élèves qui ont peu développé leurs stratégies cognitives ou métacognitives et de ceux qui ont besoin d'apprendre à mieux se connaître. Cet accompagnement se fera généralement par un enseignant.

Il est également possible qu'un élève doué agisse comme tuteur auprès d'un autre élève. Cela peut alors lui permettre de développer sa capacité à expliquer, à se mobiliser positivement et à enrichir ses relations avec ses pairs. Il faut prendre garde à ce que l'utilisation de ce moyen n'empêche pas l'élève doué d'avoir la possibilité de faire de nouveaux apprentissages en fonction de ses capacités pour répondre à ses besoins de défis.

5.6 Mentorat

En contexte scolaire, le mentorat¹⁸ peut être vécu entre deux élèves d'âge différent et porter sur un domaine d'intérêt qu'ils ont en commun. Un élève doué peut être jumelé avec un autre élève doué plus âgé qui peut témoigner de ses expériences et partager des éléments qui ont eu un effet positif pour lui.

Le mentorat peut aussi être vécu avec un partenaire de la communauté issu d'un organisme, d'une entreprise ou d'un établissement d'enseignement comme une université. Dans cette relation, à la fois le mentor et le mentoré tirent des bénéfices. Le mentoré a l'occasion de développer ses compétences, ses habiletés et un sentiment d'efficacité personnelle dans le domaine ciblé. Le mentor, quant à lui, développe notamment ses qualités relationnelles et de leadership. L'élève mentoré peut alors s'ouvrir à d'autres réalités.

18 Selon l'Office québécois de la langue française, le mentorat est une « aide personnelle, volontaire et gratuite, à caractère confidentiel, qui est apportée par un mentor sur une longue période, pour répondre aux besoins particuliers d'un mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel et professionnel ainsi qu'au développement de ses compétences et de ses apprentissages dans une activité donnée. » (*Grand dictionnaire terminologique*).



Exemples de mentorat :

- Un élève passionné d'archéologie est mis en contact avec un professeur universitaire.
- Des retraités viennent passer quelques heures avec des jeunes pour nourrir leurs passions.
- Des étudiants universitaires viennent animer des ateliers sur des sujets de pointe.

Pour un élève donné, des mesures préventives ou des interventions plus ciblées mises en place par l'enseignant en collaboration avec les parents, dans le cadre habituel de la classe, pourraient suffire et lui permettre de progresser sur le plan des apprentissages ou de la socialisation. Pour un autre, il pourrait être pertinent de planifier des actions concertées entre les membres de l'équipe-cycle, les parents et l'élève lorsque les mesures préventives ainsi que des interventions plus ciblées n'auront pas permis d'assurer une progression sur le plan des apprentissages et de la socialisation. La démarche du plan d'intervention pourrait alors être réalisée

Gouvernement du Québec. MELS (2007c). L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), p. 4.

5.7 Accélération scolaire

L'accélération scolaire peut s'avérer pertinente pour certains élèves, qui répondent alors aux exigences du PFEQ à un rythme plus rapide que ce qui est initialement prévu, dans la mesure où ce rythme correspond davantage à leurs besoins et à leurs capacités. La Loi sur l'instruction publique et le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire balisent l'accélération scolaire¹⁹.

Certains enfants sont prêts à commencer l'école plus tôt. Ils peuvent se démarquer de façon évidente sur les plans intellectuel, social, affectif et psychomoteur et être ainsi particulièrement aptes à commencer l'éducation préscolaire ou la première année du primaire précocement. Dans ce cas, il importe d'analyser avec prudence et rigueur la situation globale de l'enfant, ses capacités et ses besoins ainsi que les conséquences possibles d'une telle mesure accélératrice sur son adaptation affective et sociale ainsi que sur sa réussite scolaire. Certains ordres professionnels au Québec ont produit des lignes directrices pour l'évaluation d'un enfant en vue d'une demande de dérogation à l'âge d'admission à l'école²⁰.

5.7.1 Entrée précoce à l'éducation préscolaire

Pour entrer au préscolaire, un enfant doit atteindre l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours, c'est-à-dire atteindre cet âge vers le début de sa fréquentation du préscolaire 5 ans. Par contre il est possible, sur demande motivée des parents, d'admettre l'enfant à l'éducation préscolaire plus tôt, si celui-ci atteint l'âge de 5 ans au cours de l'année scolaire.

5.7.2 Entrée précoce à l'enseignement primaire

Pour entrer en première année du primaire, un enfant doit atteindre l'âge de 6 ans avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours, c'est-à-dire atteindre cet âge vers le début de sa fréquentation du primaire. Sur demande motivée des parents, un enfant peut être admis à l'enseignement primaire plus tôt, si celui-ci atteint l'âge de 6 ans au cours de l'année scolaire.

5.7.3 Saut de classe

Un saut de classe ou d'année scolaire peut s'effectuer au primaire ou au secondaire. Pour cela, il est important de se référer au régime pédagogique. À titre d'exemple, un élève effectue habituellement son passage au secondaire après six années d'études au primaire. Dans le cas d'une accélération scolaire, il est possible pour un élève d'effectuer son passage au secondaire après cinq années d'études au primaire s'il a atteint les objectifs du PFEQ et a acquis suffisamment de maturité affective et sociale.



19 Art.96.17 et 241.1. de la Loi sur l'instruction publique et art.12 et 13 du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ainsi que le Règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

20 Ordre des psychologues du Québec (OPQ) : <https://www.ordrepsy.qc.ca/documents/26707/0/Les+lignes+directrices+pour+l%27%C3%A9valuation+d%27un+enfant+en+vue+d%27une+demande+de+d%C3%A9rogation+%C3%A0+l%27%C3%A2ge+d%27admission+%C3%A0+l%27%C3%A9cole/b2c2e606-7fad-4b18-8ec8-883fb69e572e>

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) : https://www.ordrepesd.qc.ca/~media/pdf/Soutien_professionnel/Drogation%20scolaire%2020150818%20final%20002%20janvier%202016.ashx?la=fr

5.8 Profils, concentrations, sports-études, arts-études

De nombreuses écoles mettent en place des projets qui permettent de rejoindre divers intérêts des élèves. Ces projets ne visent pas exclusivement les élèves doués, mais peuvent constituer une avenue qui leur permet de développer leur potentiel et leurs talents. Ces projets sont constitués de différentes façons et portent diverses appellations. Il peut s'agir, par exemple, d'un profil arts-visuels ou multisport ou d'une concentration en musique ou en science. Le programme d'éducation internationale est également offert à plusieurs endroits. Il existe aussi des écoles « alternatives » qui proposent une pédagogie par projets où les élèves peuvent apprendre à leur rythme et où la flexibilité est de mise. Enfin, des programmes sport-études²¹ sont mis en place pour soutenir des élèves-athlètes dans la pratique de leur sport et dans la réussite de leurs études au secondaire et des programmes arts-études visent l'enrichissement de la formation dans une discipline artistique en vue d'une préparation aux études supérieures en arts²². Cette offre diversifiée soutient la motivation, le sentiment d'appartenance à l'école et la persévérance scolaire des élèves. Ces diverses options peuvent répondre aux besoins d'élèves doués, notamment en misant sur la rapidité, l'approfondissement et l'équilibre.

Le réseau scolaire dispose d'une grande latitude pour répondre aux intérêts des élèves. Pour la mise en place des concentrations (qui correspondent à des programmes d'études locaux), les décisions sont prises localement. Pour les programmes sport-études et arts études (qui correspondent à des projets pédagogiques particuliers) une reconnaissance ministérielle est nécessaire.

Exemples d'initiatives dans le réseau scolaire :

- Les écoles ayant une vocation particulière, notamment pour la sciences ou les arts.
- Les écoles offrant des concentrations, notamment en sport, en arts, en musique, en science.
- Les écoles offrant des activités d'enrichissement interdisciplinaires variées touchant en profondeur des aspects rattachés à diverses matières telles que la mathématique, le français, l'univers social et la science.

5.9 Activités parascolaires

Les activités parascolaires peuvent répondre à plusieurs besoins d'élèves doués. Qu'elles soient de nature sportive, artistique, entrepreneuriale, scientifiques, communautaires, littéraires ou autre, l'élève peut s'y développer et renforcer un plus grand sentiment d'appartenance à l'école. Il existe de nombreux concours, des olympiades dans différents domaines ainsi que des clubs ou des comités scolaires (ex. : échecs, préparation d'événements dans l'école, théâtre, improvisation). Pendant les activités parascolaires, l'élève doué peut notamment développer ses talents ou son leadership et ses centres d'intérêt. Cette participation peut aussi lui permettre de partager ses intérêts avec d'autres élèves doués.



21 Un programme Sport-études doit faire l'objet d'une demande de reconnaissance auprès du Ministère.

22 Pour obtenir la reconnaissance Arts-études, un projet pédagogique particulier en arts doit respecter les règles de reconnaissance établies par le Ministère (volet scolaire, volet artistique et coordination des interventions des volets scolaire et artistique).

5.10 Projet éducatif personnel (PEP)

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans sa volonté d'innover pour le développement des forces des élèves doués et de leur milieu, propose le concept de Projet éducatif personnel, ou PEP. Les élèves qui terminent plus rapidement et qui ont besoin de défis pourraient être désireux de mener un PEP. Ce projet individualisé peut avoir différentes retombées pour l'élève, dont la reconnaissance, la valorisation et la motivation. Ce type de projet soutient également la persévérance scolaire en donnant un sens aux apprentissages. L'élève utilise le temps rendu disponible par sa rapidité pour développer un projet personnel qui mènera à une production concrète, tels un bien, un service, un site Web, un livre, un événement, une activité à répercussion sociale ou une présentation.

Bien que l'élève propose lui-même son PEP à partir de ses intérêts, de ses forces et de ce qu'il souhaite développer, un accompagnement peut s'avérer nécessaire dans sa préparation. En plus de la visée du PEP, l'élève doit décrire ce qu'il compte mettre

en œuvre pour y arriver. Le projet peut être présenté à un enseignant, à un intervenant ou à la direction d'école. Ceux-ci pourront alors prévoir avec l'élève les modalités requises pour qu'il soit mené à bien, dont l'accompagnement, le temps requis, les ressources, le partenariat avec la communauté, et proposer des ajustements au besoin, notamment sur le caractère réaliste du projet.

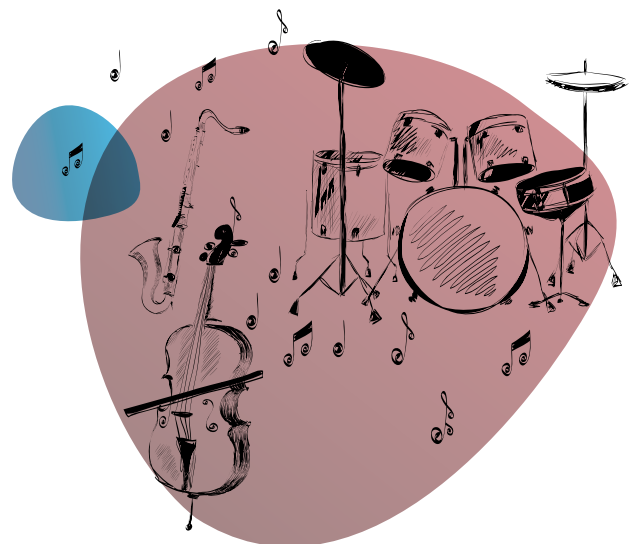
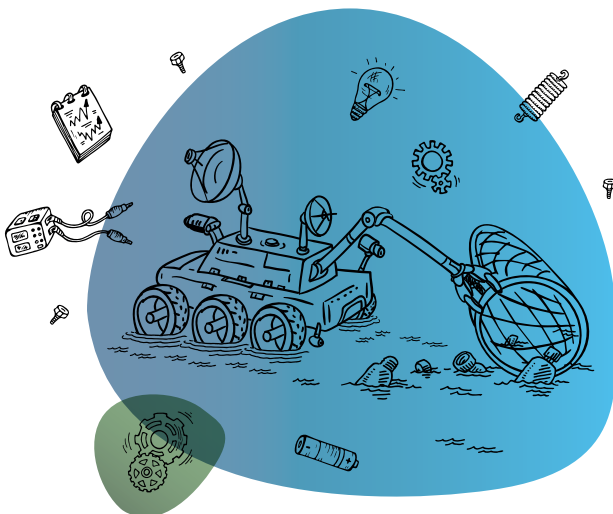
Le processus est l'élément le plus important du PEP. L'accompagnement des élèves réalisant un PEP doit se faire sur une base régulière, pour aider les élèves à trouver des solutions et s'assurer de la progression du projet. Cet accompagnement peut être effectué par les enseignants, un tuteur ou une personne désignée qui rencontre les élèves, individuellement ou en groupe. En étant bien accompagné, l'élève peut faire état de ses apprentissages, développer et dégager des forces présentes chez lui, notamment en gestion de projet, en leadership, en communication, sans oublier sa capacité à surmonter des difficultés. Dans

le cadre de son projet, l'élève peut être jumelé avec d'autres élèves pour élargir ses perspectives et développer ses compétences à communiquer et à travailler en équipe.

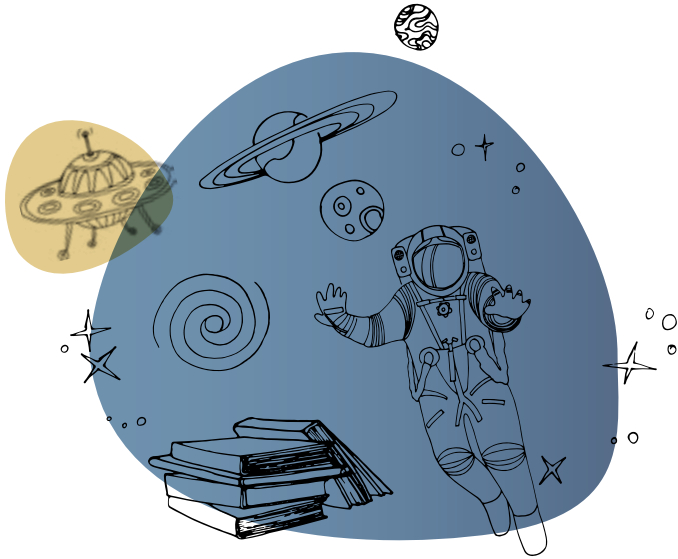
Le PEP peut porter sur des sujets et des domaines très variés (ex. : l'archéologie, l'environnement, la musique, l'astronomie, l'informatique, la robotique, l'entrepreneuriat). Comme il est élaboré par l'élève avec le soutien des intervenants scolaires, il sera adapté à sa situation et lui permettra de profiter des possibilités offertes par son milieu. Le PEP est une belle occasion pour l'élève et l'école de développer des collaborations et du réseautage par l'implication de différents acteurs (par exemple, un organisme de pointe en recherche, des chercheurs universitaires, des médias, des organismes communautaires, des entreprises, des associations représentant des communautés selon leurs référents socio-culturels ou linguistiques). Cela peut renforcer l'ouverture de l'école sur la communauté.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PEP

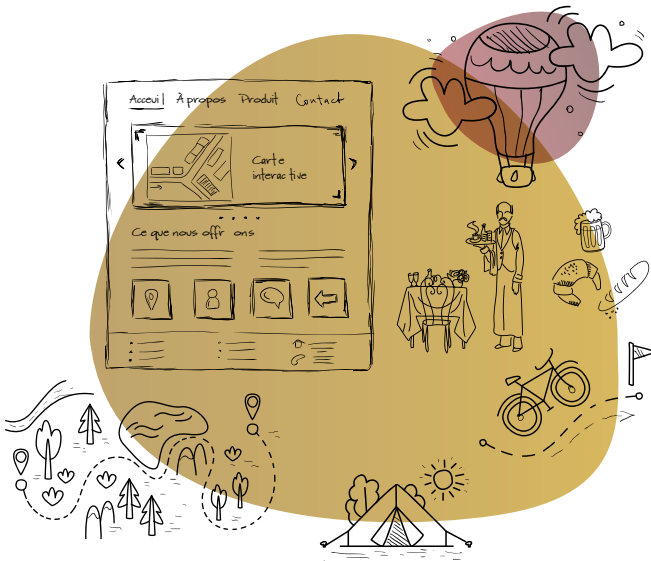
- Un élève soucieux de l'environnement et passionné par la robotique souhaite développer un robot doté d'un large filet, capable de se déplacer sur l'eau et de détecter et de récupérer des objets qui flottent. Il va à la rencontre d'entreprises de son milieu, échange en ligne avec des spécialistes du cégep ou de l'université dans le domaine, puis présente ses réalisations à des conseillers municipaux.
- Un élève qui possède un talent pour la musique participe à des ateliers donnés par des musiciens professionnels, prend du temps pour pratiquer son art à l'école et prépare une performance pour le spectacle de fin d'année de l'école. Un enseignant valorise son talent en lui demandant de s'exécuter devant la classe.



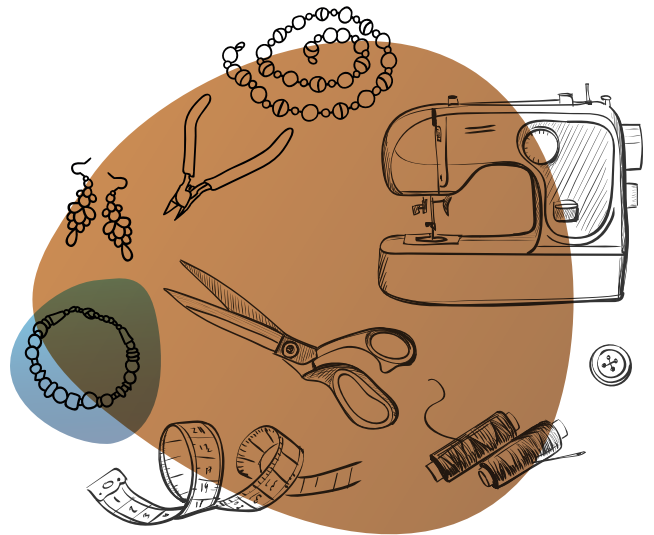
- Un élève, pourvu d'une imagination débordante, se passionne pour l'astronomie. Il écrit des histoires racontant des expéditions spatiales qui mènent à la découverte de planètes inconnues et de nouvelles formes de vie extraterrestre. Son enseignante le met en contact avec un élève d'une autre école, possédant un talent inouï pour le dessin. Les deux comparses approchent une maison d'édition et concluent une entente pour la publication de livres jeunesse.



- Un élève mordu d'informatique décide de développer un site Web, doté d'une carte interactive, pour faire connaître les attraits touristiques de sa région, dans le but d'attirer des touristes et ainsi de contribuer à son développement économique. Il implique ses collègues de classe dans son projet pour l'aider à cibler les endroits à visiter, les activités à faire et les restaurants locaux à essayer. Afin d'élargir la visibilité de sa région, il se permet même de traduire tout le contenu de son site en anglais et dans sa langue maternelle.



- Un élève passionné par la mode dessine et conçoit des vêtements ainsi que des accessoires. Il aimerait savoir comment faire pour se lancer en affaires. Il suit donc un module de sensibilisation à l'entrepreneuriat, de façon autodidacte. Il s'associe à un autre élève qui fabrique des bijoux. Tous deux décident de créer leur propre entreprise. Un troisième élève doué en informatique aide pour développer leur site Web. Ensemble, ils conçoivent un logo et un slogan pour leur école. Des chandails et des accessoires sont vendus, ce qui permet d'encourager les différentes équipes sportives de l'école et de développer un sentiment d'appartenance à leur milieu scolaire. Les profits réalisés par leur entreprise sont versés à une œuvre caritative qu'ils ont choisie afin de redonner à la communauté.



- Un élève fêru de science se penche sur le problème de la gestion des matières résiduelles de sa communauté nordique. Il communique avec des spécialistes de la gestion des déchets et du recyclage et collabore à l'élaboration et à la mise sur pied d'un projet de valorisation des matières résiduelles afin d'en diminuer les impacts sur son environnement.





6

PROJETS SOUTENUS PAR LE MINISTÈRE

Dans un souci de favoriser la réussite éducative de tous les élèves, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur soutient différentes initiatives, que ce soit pour le développement de la connaissance ou celui des pratiques éducatives reconnues. Toutes ces initiatives peuvent toucher, de près ou de loin, la réussite éducative des élèves doués.

6.1 Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires – PRPRS

En partenariat avec le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), le Ministère a mis sur pied le Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PRPRS). Dans le cadre de ce programme, la recherche-action *Attitudes et pratiques des enseignants quant à l'inclusion scolaire des élèves doués, conditions de réussite et validation d'une démarche d'accompagnement des enseignants pour favoriser leur inclusion scolaire* menée par Line Massé a été financée de 2016 à 2019.

6.2 Projets en partenariat en adaptation scolaire (Mesure 15350, volet 1)

Le Ministère soutient financièrement le réseau scolaire pour la réalisation de projets en partenariat liés au développement pédagogique et à l'organisation des services, de façon à répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Les projets soutenus ont pour but de mettre à l'essai de nouvelles approches et pratiques pédagogiques favorisant la réussite scolaire des élèves HDAA. La mesure budgétaire vise à soutenir la mise en place de partenariats entre le réseau scolaire et différents partenaires qui contribuent, par leur expertise, à répondre aux besoins des élèves HDAA et à favoriser leur réussite scolaire. Le recours à des partenaires externes vise à bonifier les actions, à s'engager sur un chemin novateur ou à offrir une expertise complémentaire. La direction de l'adaptation scolaire, responsable de cette mesure, a ajouté, depuis plusieurs années, la réponse aux besoins des élèves doués dans l'appel de projets pour cette mesure.

Au cours des trois dernières années, au moins deux projets qui touchent directement la question de la douance ont été acceptés :

2017-2019 : Élèves doués et talentueux du secondaire – Impacts d'un programme d'enrichissement par mentorat dispensé par des étudiants universitaires volet douance du projet SEUR – Sensibilisation aux études universitaires et à la recherche) (CS Marguerite-Bourgeoys).

2019-2020 : Mieux dépister et intervenir auprès des élèves doublement exceptionnels du primaire (CS des Premières-Seigneuries)

CONCLUSION



La douance présente des réalités multiples. Les connaissances dans ce domaine, qui ne cessent de progresser, fournissent un éclairage des plus utiles pour encore mieux accompagner les élèves doués. Le développement de leur potentiel nécessite de bien les connaître, de comprendre leurs besoins et de faire le choix d'interventions qui leur permettront de cheminer de façon harmonieuse. La prise en compte des besoins des élèves doués prend toute son importance dans notre société qui cherche à donner à chacun la chance de s'épanouir et de se réaliser pleinement.

Que ce soit par la façon dont un enseignant crée un climat bienveillant et met à profit les différences de chacun dans la classe, que ce soit au moyen d'un projet d'école particulier ou grâce à l'implication de partenaires, les possibilités sont aussi nombreuses qu'intéressantes. Le réseau scolaire, qui met déjà en place différentes initiatives, est invité à bonifier son action en combinant les expertises et en misant sur la collaboration.

Les élèves doués se trouvent dans toutes les régions du Québec. Certaines se regroupent pour déployer une offre de service variée visant à répondre à la diversité des besoins de ces élèves. Par exemple, certaines instances de concertation ciblent des préoccupations communes et partagent l'expertise permettant d'offrir l'accompagnement nécessaire au développement des compétences des élèves.

Tous les élèves ont besoin qu'on les accompagne et qu'on les aide à avoir confiance en leurs capacités. Agir pour favoriser la réussite éducative des élèves doués doit être vu comme une prise en compte de la diversité des élèves et de leurs besoins. En cohérence avec les actions déployées pour soutenir l'ensemble des élèves, l'école favorise l'égalité des chances. Le développement du plein potentiel de chaque élève implique qu'il ait l'occasion d'apprendre avec les autres, d'apprendre à se connaître et à interagir pour être prêt à participer de façon active à la construction du Québec de demain.

En favorisant la mobilisation des acteurs concernés, en appuyant des projets de recherche et de partenariat et par différentes mesures budgétaires, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur continue à soutenir le réseau scolaire pour la prise en compte de la douance dans l'organisation des services éducatifs selon les besoins des élèves, notamment par de la concertation, de la formation et la mise en place de projets.

PRINCIPAUX
MODÈLES THÉORIQUES
DE L'INTELLIGENCE
ET DE LA DOUANCE

La présente annexe donne un aperçu général des principaux modèles théoriques de l'intelligence et de la douance. Le lecteur désireux d'en connaître davantage est invité à consulter les références indiquées à la fin du document ainsi que la littérature scientifique qui abonde sur ce sujet. De plus, grâce à l'évolution des recherches concernant l'intelligence et la douance, certains éléments ont été remis en question par des chercheurs contemporains, notamment ceux qui sont maintenant considérés comme des neuromythes. Il importe donc d'avoir un œil critique et de tenir compte des plus récentes recherches en éducation.

L'intérêt pour les concepts de l'intelligence et de la douance est présent depuis de nombreuses années. Les définitions en ce sens ont évolué et varient selon les époques et les pays. Les travaux des pionniers de la psychologie, de Galton à Binet-Simon en passant par Piaget, ont ainsi influencé les manières de concevoir l'intelligence et la douance.

Deux grands courants semblent se dégager de la littérature scientifique. D'un côté, la douance scolaire repose, notamment, sur des tests d'aptitudes cognitives et, de l'autre, la douance créative-productive, où les aptitudes de la personne sont sollicitées pour résoudre des problèmes, ne peut être mesurée par des tests d'intelligence.

La perspective ou le courant théorique dans lequel le chercheur ou l'intervenant s'inscrit influera sur sa conception et sa définition de la douance, sur les procédures d'identification des élèves doués ainsi que sur les interventions proposées. Pour Renzulli, ces deux grands profils ne sont pas mutuellement exclusifs et sont aussi importants l'un que l'autre.



Parmi les différents modèles, plusieurs sont fréquemment mentionnés dans la littérature scientifique. Les principaux sont présentés sommairement ci-dessous et donnent un aperçu au lecteur, qui pourra consulter d'autres écrits pour aller plus loin selon son intérêt et ses préoccupations.

Modèles théoriques de l'intelligence

Les intelligences multiples

Au début des années 1980, Howard Gardner publie *Frames of Mind : the Theory of Multiple Intelligences* qui propose l'idée selon laquelle le concept d'intelligence est plus large que le concept de quotient intellectuel. Il propose sept formes de manifestations de l'intelligence, indépendantes les unes des autres : l'intelligence linguistique, logico-mathématique, visuelle spatiale, intrapersonnelle, interpersonnelle, kinesthésique et musicale. Quelques années plus tard, il définira une huitième forme, soit l'intelligence environnementale.

La théorie des trois strates de l'intelligence

En 1993, John Bissell Carroll, inspiré par l'approche psychométrique, propose la théorie des trois strates de l'intelligence, voulant ainsi rendre compte des différences individuelles observées aux tests d'intelligence. Son modèle repose sur une analyse exhaustive d'un très large éventail de données s'étalant sur une période de 70 ans. Son modèle se divise en trois strates de facteurs. La première strate, attribuable à un facteur général de réussite, comprend une trentaine de facteurs regroupant *les aptitudes mentales primaires*. La deuxième strate correspond à huit grandes formes d'intelligence et regroupe des facteurs plus complexes qui rassemblent tous les précédents. Il s'agit notamment de l'intelligence fluide (logique, induction, raisonnement), de l'intelligence cristallisée (à l'œuvre dans les tâches verbales...), de la récupération en mémoire, de l'efficacité de la représentation visio-spatiale, de l'efficacité de la représentation auditive, de la vitesse de traitement, etc. Enfin, la troisième strate, qui est la plus complexe, regroupe une quarantaine de facteurs beaucoup plus particuliers : *les aptitudes cognitives plus complexes*.

La théorie triarchique de l'intelligence

Robert J. Sternberg a développé, entre 1985 et 2003, la théorie triarchique de l'intelligence, qui repose sur l'interaction entre trois composantes principales : **1)** les aptitudes analytiques, **2)** les aptitudes pratiques et **3)** les aptitudes créatives. *Les aptitudes analytiques*, qui sont mesurables par le QI ou des tests d'aptitudes cognitives, permettent d'accomplir des tâches scolaires : analyser, comparer, juger, critiquer ou valider la qualité des nouvelles idées. *Les aptitudes pratiques* permettent de s'adapter aux problèmes du quotidien et à l'environnement. Elles correspondent à la capacité d'appliquer, de mettre en pratique, d'exploiter des connaissances et des expériences antérieures. Enfin, *les aptitudes créatives* renvoient à la capacité à faire face avec succès à des situations nouvelles. Ce sont les aptitudes qui permettent de créer, d'inventer, de formuler des hypothèses, d'imaginer. Elles favorisent les nouvelles idées, les inventions ou la génération de découvertes. Sternberg souligne l'importance du contexte dans le concept de l'intelligence. Plusieurs éléments de sa théorie de l'intelligence ont été repris dans de nombreux modèles explicatifs de la douance, dont celui de Renzulli.

Modèles explicatifs de la douance

Les modèles théoriques de l'intelligence ont amené les chercheurs à se pencher davantage sur les modèles explicatifs de la douance.

Le modèle des trois anneaux

Renzulli, s'inspirant des travaux de Sternberg, propose l'idée selon laquelle la douance se compose d'un ensemble de traits qui s'articulent autour de trois composantes fondamentales (théorie des trois anneaux). Trois caractéristiques fondamentales sont en interaction dans les comportements des enfants doués. Ces composantes se trouvent de façon variable dans la population normale, mais se voient fortement développées chez les personnes douées. Il pointe ainsi **1)** *les aptitudes intellectuelles supérieures à la moyenne*, **2)** *la créativité* (faisant référence ici à la fluidité, à la flexibilité, à l'originalité de la pensée et

à la curiosité), ainsi que **3)** *l'engagement* (qui se définit comme l'intérêt, l'enthousiasme, la détermination, la motivation, la confiance en soi et l'énergie mobilisée vers l'accomplissement d'une tâche). Non seulement l'élève doué présente un ensemble de traits dans chacune de ces composantes, mais il est aussi en mesure de les mettre à profit dans un domaine d'intérêt spécifique.

Le modèle différenciateur de la douance et du talent

Au Québec, François Gagné propose le « Modèle différenciateur de la douance et du talent (MDDT) ». Il s'agit d'un modèle développemental qui fait la distinction entre le don et le talent. Dans ce modèle, la douance est constituée d'habiletés naturelles de niveau élevé dans différents domaines, par exemple les domaines intellectuel, social et musculaire. Le talent est quant à lui associé à la présence d'aptitudes élevées suivies d'un développement d'habiletés remarquables dans un champ d'activité spécifique, notamment sur les plans scolaires, artistique et sportif et dans les loisirs et la technologie. Le développement des talents sera influencé par des catalyseurs relatifs à la personne et à son environnement. Enfin, le hasard, qu'il soit rattaché au bagage génétique, à l'environnement familial ou aux événements de la vie quotidienne, occupe une place déterminante dans le développement du talent. Cela rappelle l'importance du contexte éducatif et du rôle que les intervenants du milieu scolaire sont appelés à jouer pour soutenir le développement du plein potentiel de chaque élève qui leur est confié.

MANIFESTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES FRÉQUEMMENT ATTRIBUÉES À LA DOUANCE

Cette annexe présente des informations supplémentaires sur les manifestations et les caractéristiques fréquemment attribuées à la douance. Comme cela a été précisé dans la section sur les concepts liés à la douance, dans le réseau scolaire, la consultation de ces informations vise la compréhension des besoins des élèves.

La douance...

N'est pas uniquement déterminée par un quotient intellectuel

Certaines conceptions déterminent la douance uniquement par le QI ou sur la base des performances intellectuelles à des tests standardisés. Bien que les tests d'intelligence puissent donner des indications intéressantes, la douance ne s'y limite pas. De plus, l'évaluation des performances intellectuelles ne représente qu'un aspect de la douance.

Comprend une diversité de profils et de besoins

La littérature scientifique documente une très grande variété de profils d'élèves dits doués, il importe d'avoir une vision moderne, moins restrictive, plus inclusive tenant compte de cette diversité de formes et de profils. Dans sa réponse aux besoins des élèves doués, l'école n'a pas à les catégoriser sous diverses appellations. Aujourd'hui, la recherche s'oriente vers une vision plus large de la douance. De ce fait, la majorité des experts recommande de chercher à observer des comportements ou des manifestations de la douance plutôt que de vouloir identifier des enfants comme étant doués.

S'inscrit dans un processus développemental

Les traits et les caractéristiques de la douance varient et se transforment tout au long de la vie de la personne. Un bon nombre d'écrits scientifiques mentionnent que la douance n'est pas un trait figé dans le temps, qu'elle est évolutive et qu'elle s'exprime à certains moments, de façon variable et selon les contextes. De plus, elle se développe à partir des aptitudes et des compétences, et selon les possibilités et les occasions qui favorisent son expression. Ainsi, la douance est un phénomène influencé par les interactions entre l'élève et son milieu.

Est influencée par la culture et la situation géographique et économique

L'origine ethno-culturelle, la situation géographique et le statut socio-économique sont des éléments qui influencent la compréhension et l'expression de la douance. L'expression de la douance peut être relative au contexte socioculturel dans lequel elle se manifeste. Certains groupes peuvent considérer une situation comme exceptionnelle, alors que ce ne sera pas le cas pour d'autres. Dans un contexte d'évaluation formelle à l'aide de tests standardisés, la mesure peut être influencée par

des facteurs socioculturels. Les tests d'intelligence utilisent des référents qui ne sont pas nécessairement compris par les enfants, en fonction de leur origine, de leurs référents socio-culturels ou du milieu d'où ils viennent (rural ou urbain). Ces tests peuvent comporter des biais liés à la langue maternelle, aux référents culturels ou au milieu socio-économique pouvant conduire à une interprétation mal ajustée du potentiel de l'enfant. Dans le cas des élèves issus de l'immigration ou allophones, il importe d'être particulièrement vigilant à cet égard.

Peut passer inaperçue

La douance ne se manifeste pas de façon évidente chez tous les élèves doués. De plus, lorsqu'elle s'exprime, ce ne sont pas toutes les caractéristiques de la douance qui sont observées chez les élèves. Dans certains cas, des manifestations, notamment des comportements associés à l'agitation ou à la démotivation, masquent celles de la douance. Lorsque ces manifestations se présentent, en réaction à un besoin non comblé tel qu'un besoin de défi ou de stimulation, et qu'elles ne sont pas prises en compte, la stratégie d'intervention peut s'avérer vaine puisqu'elle s'attarde à la manifestation plutôt qu'aux réels besoins de l'élève.

Peut coexister avec un trouble

La douance peut co-exister avec un trouble, notamment un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité ou un trouble du spectre de l'autisme. Bien que la douance ne soit pas un trouble en soi, le phénomène est parfois nommé « double exceptionnalité ». Cette coexistence de la douance et d'un trouble peut prendre plusieurs formes. Dans certaines situations, les caractéristiques inhérentes à la douance amènent l'élève à compenser les difficultés associées au trouble. On dira alors que la douance masque le trouble. Pour ces élèves, le risque de vivre des difficultés à l'école est plus important, notamment en raison de la complexité croissante des situations d'apprentissage. Pour d'autres élèves, chez qui le trouble masque la douance, ce sont les manifestations du trouble qui prédominent. Enfin dans d'autres situations, le trouble et la douance se masquent mutuellement. Ces situations sont peu reconnues, puisque les résultats scolaires se situent généralement dans la moyenne.

N'est pas synonyme de réussite scolaire

Contrairement à la croyance populaire, la douance n'est pas synonyme de réussite scolaire. Bien que la majorité des élèves doués s'adaptent et réussissent relativement bien à l'école, d'autres peuvent présenter des difficultés au cours de leur parcours scolaire. Ces difficultés peuvent être ponctuelles ou continues et sont le fruit d'une interaction entre des facteurs propres à la personne, mais aussi relatifs à son environnement. Ces facteurs peuvent être liés aux compétences disciplinaires, aux habiletés sociales, à la gestion du stress et des émotions. La réussite peut être variable tout au long du parcours et certains élèves doués seront confrontés à des échecs, voire au décrochage. Lorsque des élèves réussissent facilement sans avoir à consacrer beaucoup d'efforts dès les premières années du primaire, on doit leur porter une attention particulière afin de les amener à développer des habitudes de travail qui leur seront utiles pour faire face aux défis grandissants du monde scolaire. L'école a un rôle majeur à jouer pour s'assurer d'offrir un milieu propice et des conditions d'apprentissages permettant aux élèves doués de développer leur plein potentiel.

Se manifeste différemment chez les filles et les garçons

En ce qui concerne les différences entre les genres, même s'il semble exister autant de filles que de garçons doués, ces derniers seraient plus souvent identifiés que les filles comme étant doués. Les garçons doués exprimeraient et manifesteraient davantage leur souffrance de façon observable auprès des divers intervenants scolaires qui gravitent autour d'eux (colère, agressivité, agitation), ce qui expliquerait en partie les raisons pour lesquelles ils sont plus fréquemment identifiés que les filles. Les filles douées seraient plus discrètes, dissimuleraient davantage leurs différences et présenteraient notamment une plus grande capacité d'adaptation, ce qui expliquerait que les manifestations de douance passent plus souvent inaperçues chez elles que chez les garçons.



Manifestations de la douance

Il n'existe pas de portrait unique de l'élève doué, et aucune liste de manifestations observables ne peut prétendre décrire l'entièreté des manifestations de la douance. Dans ce document, leur présentation vise à permettre de comprendre le mode de fonctionnement de certains élèves doués.

Bien que chaque élève doué soit unique, certains auteurs prétendent que des manifestations sont partagées par l'ensemble des élèves doués. En effet, la rapidité dans les apprentissages, la curiosité, la créativité et l'intensité seraient des caractéristiques présentes chez toutes les personnes douées.

D'autres manifestations peuvent parfois être associées à la douance.

Rechercher la cause des choses

Faire preuve d'esprit critique

PRÉSENTER UN LANGAGE ÉLABORÉ

**Accorder de l'importance
à la justice**

ÊTRE AUTODIDACTE

Faire preuve de sensibilité ou

S'investir se sentir incompris

de façon variable, selon le contexte

Posséder des connaissances étendues dans certains domaines

ÊTRE PERFECTIONNISTE

**FAIRE PREUVE D'ORIGINALITÉ
DANS SA FAÇON
DE RÉSOUDRE DES PROBLÈMES**

Rechercher et apprécier les défis

REMARQUER LES INCOHÉRENCES ET LES SOULEVER

Se sentir en décalage par rapport

ÊTRE ACTIF aux autres enfants de son âge

Compte tenu de l'éventail possible des manifestations de la douance et des besoins dont elles témoignent, il s'avère pertinent de se questionner sur les besoins des élèves doués de manière à être en mesure de déployer les interventions appropriées. Il est essentiel d'en tenir compte puisque la douance s'inscrit dans un contexte plus global, soit celui de la personne dans toutes ses dimensions.

créativité
rapidité
CURIOSITÉ
d'apprentissage
intensité



RÉFÉRENCES

- Alberta Education (2010). *Faire une différence : Répondre aux différents besoins en matière d'apprentissage à l'aide de la différenciation pédagogique*. Chapitre 10 : Élèves doués, p.193 Repéré à : <https://open.alberta.ca/dataset/f5d9af7c-42ac-449b-836e-bfec438fc6c6/resource/18ff7c91-a267-4875-a378-f120736c4c85/download/faireune-difference-2010.pdf>
- Alberta Learning (2004). Direction de l'éducation française. *Le voyage : Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux*.
- Ayer, G. (2017). *Haut potentiel intellectuel (HPI) à l'école régulière. Informations à l'intention des enseignants sur le HPI et les mesures de différenciation pédagogiques*. Fondation centre suisse de pédagogie spécialisée CSPS. Berne.
- Bajard, Thora (2009). *La douance en milieu francophone minoritaire au Canada*. Repéré à : <https://www.ctf-fce.ca/Publication-Library/ARTICLE-douance-Thora%20Bajard.pdf>
- Bélangier, M. (2019). *La douance : Comprendre le haut potentiel intellectuel et créatif*. Éditions Midi Trente.
- Bélangier, M. (2018). *Qu'est-ce que la douance et comment l'évalue-t-on ?* Repéré à : <https://ciddt.ca/ciddt-quest-ce-que-la-douance-et-comment-l-evalue-t-on/>
- Bert, C. (août-septembre 1998). Sciences humaines. Des enfants surdoués 70 ans après. Repéré à : https://www.scienceshumaines.com/des-enfants-sur-doues-70-ans-apres_fr_10203.html
- Besnoy, K. D., Mc Daniel, S.C. (2016). Going up in dreams and esteem cross-age mentoring to promote leadership skills in high school-age gifted students. *Gifted Child Today*, 39(1), 18-30.
- Callahan, C.M. (2018). Characteristics of Gifted and Talented Students. Dans *Fundamentals of Gifted Education Considering Multiple perspectives*. New York : Routledge, p. 153-166.
- Callahan, C.M. (2011). The « Multiples » of Howard Gardner, Joseph Renzulli, and Robert Sternberg. *Gifted Child Quarterly*, 55(4), 300-301.
- Carroll, J.B. (1993). *Human cognitive abilities : A survey of factor-analytic studies*. Cambridge : University Press.
- Clark, C. & M.Shore, B. (2008). Identification des enfants à haut potentiel. Dans *L'éducation des élèves à haut potentiel*. UNESCO, Collection L'éducation en devenir, p.15.
- Cuche, C., Genicot, A-S., Goldschmidt, I., Van de Moortele, G. (2010). L'engagement scolaire des jeunes à hauts potentiels : rôle de la relation avec les enseignants et les pairs. *Revue Enfance*, n°1, 111-128.
- Delaubier, J-P. (2002). *La scolarisation des élèves intellectuellement précoces. Rapport à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale*, p.16.
- Droehnle-Breit, C. (2018). *Comprendre l'adolescent surdoué : Comment apprivoiser mon zèbre*. DeBoeck.
- Éditeur officiel du Québec. *Loi sur l'instruction publique*. (Chapitre I-13.3) Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/I-13.3.pdf> (Consulté le 1^{er} mai 2019)
- Éditeur officiel du Québec. *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cr/I-13.3.%20R.%208.pdf> (Consulté le 8 janvier 2019)
- Éditeur officiel du Québec. *Règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire*. Repéré à : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cr/I-13.3.%20R.%201.pdf> (Consulté le 1^{er} novembre 2019).
- Freiman, V., Manuel, D. (2015). Encadrement des élèves doués et talentueux en mathématiques : comment développer leur plein potentiel ? *Revue de l'Université de Moncton*, 46(1-2), 135-172.
- Gagné, F. (2009). *Construire le talent en s'appuyant sur la douance*. Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Repéré à : <https://www.ctf-fce.ca/Research-Library/Presentation-Douance-FrancoysGagne.pdf>
- Gagné, F. (2009). Les jeunes doués et talentueux : Qui sont-ils ? *Vie pédagogique*, no 150, 74-79. Repéré à : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1867571>
- Gagné, F. (1986). *Douance, talent et accélération : Du préscolaire à l'université*. Montréal : Centre Éducatif et Culturel.
- Gardner, H. (2004). *Les intelligences multiples*. Paris. Retz.
- Gardner, H. (2004). *Les intelligences multiples : La théorie qui bouleverse nos idées reçues*. Paris. Retz.
- Gardner, H. (1983). *Frames of mind : The Theory of Multiple Intelligences*. BasicBooks

- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (2018). Plan stratégique 2017-2022.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (2017). *Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*. Politique de la réussite éducative.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation (2007). *Programme de formation de l'école québécoise, scolaire, enseignement secondaire, deuxième cycle*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation (2006a). *Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire, enseignement primaire*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation (2006b). *Programme de formation de l'école québécoise, scolaire, enseignement secondaire, premier cycle*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2004). *Le plan d'intervention...au service de la réussite de l'élève -Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation du Québec (2003). *Les difficultés d'apprentissage à l'école -Cadre de référence pour guider l'intervention*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation du Québec (2002). *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation du Québec. (1999). *Une école adaptée à tous ses élèves*. Politique de l'adaptation scolaire.
- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation du Québec (1985). *Les Élèves doués et talentueux à l'école : état et développement*.
- Guilloux, R. (2016). *Les élèves à haut potentiel*. Paris, Retz, *Collection Comprendre et aider*, 208 p.
- Kim, M. (2016). A meta-analysis of the effects of enrichment programs on gifted students. *Gifted Child Quarterly*, 60(2), 102-116.
- Labelle, Jean et collaborateurs. (2013). La communauté d'apprentissage professionnelle : Une démarche favorisant la réussite éducative des élèves doués ? *Éducation et francophonie*, 41(2).
- Lalande, L. (2015). *Réconcilier l'enfant surdoué avec l'école : Stop à l'échec scolaire !* Éditions Eyrolles
- Lassagne, F. (21 mars 2012). À la recherche des limites de l'intelligence humaine. *Revue Science et vie*. Repéré à : <https://www.science-et-vie.com/archives/a-la-recherche-des-limites-de-l-intelligence-11688>
- Lautrey, J. et collaborateurs. (2017) *L'état de la recherche sur les enfants dits « surdoués »*. Laboratoire Cognition et Développement Laboratoire Cognition et Développement. CNRS. Université René-Descartes.
- Lecerf T. (2014) Influence de la culture et du milieu socioéconomique sur les performances cognitives. *Revue de neuropsychologie*, 6(3), 191-200.
- Massé, L., Baudry, C., Couture, C., Nadeau, M-F., Verret, C., Bégin, J-Y., Lagacé-Leblanc, J., Martineau-Crête, I., Touzin, C., Lemire, M. et Grenier, J. (2017, octobre). *Portrait des attitudes et des pratiques des enseignants quant à l'inclusion scolaire des élèves doués – Rapport provincial, Préscolaire et primaire*. Trois-Rivières, Qc : Université du Québec à Trois-Rivières, Département de psychoéducation.
- Massé, L., Baudry, C., Couture, C., Nadeau, M-F., Verret, C., Bégin, J-Y., Lagacé-Leblanc, J., Martineau-Crête, I., Touzin, C., Lemire, M. et Grenier, J. (2017, octobre). *Portrait des attitudes et des pratiques des enseignants quant à l'inclusion scolaire des élèves doués – Rapport provincial, Secondaire*. Trois-Rivières, Qc : Université du Québec à Trois-Rivières, Département de psychoéducation.
- Massé, L. (2016). Comment reconnaître un enfant doué à l'éducation préscolaire. *Revue préscolaire*. Association d'éducation préscolaire du Québec, 54 (1), 16-18.
- Ministère de l'Éducation de la Nouvelle Écosse (2011). *L'éducation des élèves doués et le développement des talents*. Halifax, Nouvelle-Écosse : Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, Services aux élèves
- National Association for gifted children (NAGC). Information & Publications. Ressources. FAQ about Gifted Education. Repéré à : <https://www.nagc.org/resources-publications/resources/frequently-asked-questions-about-gifted-education>
- New-Brunswick Department of Education (2007). *Gifted and talented students : A resource guide for teachers*. Fredericton, Nouveau-Brunswick : Auteur. Repéré à : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/Inclusion/GiftedAndTalentedStudentsAResource-GuideForTeachers.pdf>
- Nunès, K., Rivard, J. (2019). *Comprendre la douance : Pour en finir avec le mythe du génie à qui tout réussit*. Éditions de l'Homme.
- Office québécois de la langue française. Définition de « mentorat ». Repéré à http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8361091

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2015). *L'évaluation aux fins d'une dérogation scolaire : Lignes directrices*. Repéré à : https://www.ordrepesd.qc.ca/~media/pdf/Soutien_professionnel/Drogation%20scolaire%2020150818%20final%20002%20janvier%202016.ashx?la=fr

Ordre des psychologues du Québec (2006). *Lignes directrices pour l'évaluation d'un enfant en vue d'une demande de dérogation à l'âge d'admission à l'école*. Repéré à : <https://www.ordrepsy.qc.ca/documents/26707/0/Les+lignes+directrices+pour+l%27évaluation+d%27un+enfant+en+vue+d%27une+demande+de+dérogation+à+l%27âge+d%27admission+à+l%27école/b2c2e606-7fad-4b18-8ec8-883fb69e572e>

Ordre des psychologues du Québec (2017). *Dossier douance*. Repéré à : <https://www.ordrepsy.qc.ca/web/ordre-des-psychologues-du-quebec/-/parlons-de-douance-au-quebec>

Pereira-Fradin, M., Jouffray, C. (2006). Les enfants à haut potentiel et l'école : Historique et questions actuelles, *Bulletin de psychologie*, no 485, 431-437.

Perrodin-C., D., Revol, O., Poulin, R. (2015). *100 idées pour accompagner les enfants à haut potentiel : Changeons notre regard sur ces enfants à besoins spécifiques, afin de favoriser leur épanouissement*. Editions Tom Pousse.

Reis, S.M. et Renzulli, J. (2005) *Curriculum compacting : A systematic procedure for modifying the curriculum for above average ability students*. The Journal of the California Association for the Gifted, 26(2), 27-32. Repéré à : https://gifted.uconn.edu/schoolwide-enrichment-model/curriculum_compacting.pdf

Renzulli, J. (2006). Qu'est-ce que le haut potentiel et comment peut-on le développer chez l'enfant et l'adolescent ? Groupe d'études de psychologie. *Bulletin de psychologie*. Tome 59(5), no 485, septembre-octobre 2006, 463-468.

Revol, O., Bléandonu, G. (2012). Enfants intellectuellement précoces : comment les dépister ? Gifted children ! How to identify. *Pédiatrie au quotidien*. Archives de pédiatrie, n° 19, 340-343.

Rouaud, É. (avril 2018). 100 idées pour améliorer le Québec l'éducation en tête. Idées et conseils pour que la douance reste une chance ! Journal La Presse+, édition du 29 avril 2018. Repéré à : http://plus.lapresse.ca/screens/ea6b583c-0171-487a-a5cc-31f78f3d9724_7C_0.html

Séguin, G. (2014). *À l'aide, mon enfant est doué ! : Perspective de parent*. Éditions du CHU Sainte-Justine.

Sternberg, R. J. (2012). Intelligence. *Dialogues in Clinical Neuroscience*, 14, 19-27.

Sternberg, R.J. (1985). *Beyond IQ: A triarchic theory of human intelligence*. Cambridge : University Press.

Tamisier, K. (2005). Le surdouement intellectuel : un objet privilégié pour la sociologie ? Le Portique (en ligne). *Revue de philosophie et de sciences humaines*. Archives des Cahiers de la recherche. Cahier 3, Sociologie, ethnologie. Repéré à : <https://journals.openedition.org/leportique/759>

Terrassier, J-C. (2009). *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*. 8^e édition actualisée. ESF Éditeur.

Tomlinson, C.A. (2018). Complex Instruction : A Model for Reaching Up-and Out. *Gifted Child Today*, 41(1), 7-12. Repéré à : <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/1076217517735355>

Tremblay, S. (2016). Petit doué s'en va à l'école : confiance, l'école offre beaucoup de possibilités, mais... *Revue Préscolaire*, 54(1), 22-25.

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). L'éducation des élèves doués. Repéré à : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1041

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). MOOC – Cours en ligne ouvert à tous. Information – L'éducation des élèves doués. Repéré à : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1318&owa_no_fiche=42&owa_bottin=

Université du Québec à Montréal (UQAM). Étudier à l'UQAM – cours PSY5340 – Psychologie de la douance et du talent. Repéré à : <https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=PSY5340&p=7733>

Université de Montréal. Faculté des sciences de l'éducation. Nouvelles. Une bourse internationale pour Émilie Rouaud. Repéré à : <https://fse.umontreal.ca/nouvelles/nouvelle/news/detail/News/une-bourse-internationale-pour-emilie-rouaud/>

Université de Montréal. Projet SEUR : Sensibilisation aux Études, à l'Université et à la Recherche. Volet Douance. Repéré à : <http://seur.qc.ca/douance/>

Vincent, D. (2003). Le devenir des surdoués. *Journal français de psychiatrie*, no18, 39-40.

Westberg, K. L., Leppien, J. H. (2018). Student Independent Investigations for Authentic Learning. *Gifted Child Today*. 41(1), 13-18. Repéré à : <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/1076217517735354>

